

Centre Vimalakirti

Lignes directrices de conduite éthique pour les enseignant.es du Dharma et les participant.es aux retraites

La valeur des lignes directrices pour une conduite éthique

La conduite éthique est une expression de notre respect pour les autres et pour nous-mêmes. En suivant ces lignes directrices, nous cultivons des relations intérieures et extérieures qui sont moins liées par le ressentiment, la colère, la cupidité et l'insouciance. Nous reconnaissons que nous influençons le monde qui nous entoure par nos pensées, nos paroles et nos actions - et apprenons à vivre dans l'esprit de l'interrelation. La valeur d'une conduite éthique est particulièrement perceptible dans les retraites, nous aidant à nous sentir protégés et en sécurité. Elles sont une cause de changements significatifs du cœur et de l'esprit.

Les lignes directrices pour un comportement éthique sont un aspect pratique important de la vie quotidienne. Elles n'ont pas de « commandements » mais constituent un chemin d'exploration, d'apprentissage et de compréhension constants.

Les lignes directrices de conduite éthique pendant les retraites

Au début d'une retraite de méditation, nous nous engageons à adhérer au code de conduite au sens d'une éthique universelle et laïque. De telles lignes directrices sont des aspects essentiels du chemin méditatif.

— Nous nous engageons à la non-violence en nous abstenant de tuer ou de blesser délibérément des êtres sensibles. Et nous nous entraînons consciemment à respecter et à protéger la vie.

— Nous nous engageons à nous abstenir de voler en ne prenant pas ce qui ne nous est pas donné volontairement. Et nous nous entraînons à la pratique de la générosité.

— Nous nous engageons à nous abstenir de toute forme d'activité sexuelle qui cause de la souffrance aux autres ou à nous-mêmes. Dans le contexte des retraites, cela signifie s'abstenir de toute sorte d'activité érotique et sexuelle. Et nous nous entraînons à cultiver le respect et l'attention aux autres.

— Nous nous engageons à dire la vérité et à nous abstenir de toute malhonnêteté, de commérages et de calomnies ainsi que de tout discours provoquant la dissidence. Et nous nous entraînons à parler en pleine conscience, de manière honnête, utile et amicale. Dans la plupart des stages du centre, un noble silence est observé. Dans toutes les sessions, nous nous abstenons d'utiliser tout type de média électronique.

— Nous nous engageons à nous abstenir de prendre des substances intoxicantes et des drogues qui obscurcissent l'esprit. Et nous cultivons consciemment un esprit de clarté.

Directives spécifiques pour une conduite éthique entre enseignant.es et participant.es aux retraites

Alors que le Dharma (les enseignements du Bouddha) a été établi en Occident, des recherches et des clarifications continues sur les directives de conduite éthique concernant la relation entre enseignants et étudiants sont en cours.

La majorité des enseignant.es occidentaux sont des laïcs qui interagissent avec les pratiquant.es de manière beaucoup plus informelle que les enseignants ordonnés. Dans le contexte de notre culture, les rôles des enseignant.es et leurs relations avec les pratiquant.es sont également beaucoup plus complexes qu'en Asie.

Cela a conduit à un dialogue continu sur la manière dont les relations enseignant.e-pratiquant.e peuvent être protégées dans notre culture. C'est une relation dans laquelle la confiance, l'honnêteté, la discrétion, la sécurité et l'ouverture sont des valeurs fondamentales.

Lors des réunions internationales d'enseignant.es du Dharma, un code d'éthique a été élaboré, qui est spécifiquement adapté à la relation entre enseignant.es et pratiquant.es. Il est destiné à aider à définir les responsabilités des deux parties.

Le Centre de Méditation Vimalakirti a reconnu le Code d'Éthique des Centres du Dharma associés aux États-Unis, en Angleterre et en Suisse (Spirit Rock, IMS, Gaia House, Beatenberg) et l'a adapté à ses besoins spécifiques.

Tous les enseignant.es travaillant au centre sont tenus de se conformer à ce code pendant les retraites et les séminaires ainsi que dans leurs relations avec les méditant.es en dehors des retraites.

Code de conduite des enseignants et des membres de l'encadrement du Centre Vimalakirti :

1) S'abstenir de tuer et de se comporter de manière nuisible

Nous reconnaissons l'interdépendance de tous les êtres et respectons tout ce qui vit. Nous acceptons d'éviter tout acte intentionnel qui blesse ou tue des êtres vivants.

2) S'abstenir de voler

Nous acceptons de ne rien prendre qui ne nous a pas été donné volontairement et de respecter les biens d'autrui, de cultiver une conscience plus profonde de l'utilisation respectueuse et écologique des ressources naturelles, d'être honnête avec l'argent et de ne pas détourner ou réclamer des fonds donnés pour des projets du Dharma à d'autres fins. Nous acceptons de partager les enseignements sans aucune préférence pour les élèves en raison de leur situation financière.

3) S'abstenir de propos malsains

Nous nous engageons à dire ce qui est vrai et utile et à nous abstenir de propos qui divisent ou déprécient d'autres traditions de méditation, personnes, races ou religions. Nous acceptons de cultiver une communication consciente et claire et les qualités de bienveillance et de véracité comme base de notre discours.

Nous nous engageons à la confidentialité et ne répéterons pas les communications verbales ou imprimées partagées avec nous par les étudiants, sauf aux co-enseignant.es ou dans les cas où il y a des inquiétudes concernant la sécurité d'un.e participant.e.

4) S'abstenir de tout comportement sexuel blessant

Nous acceptons d'éviter de causer du tort par des comportements de séduction et de nous abstenir de toute conduite sexuelle inappropriée. En tant qu'enseignant.es et membres encadrant, nous nous engageons à ne pas utiliser notre rôle et notre position pour initier une relation avec un.e méditant.e.

5) S'abstenir de consommer des substances intoxicantes, qui conduisent à une perte de pleine conscience et à une conduite imprudente

Il est évident que l'usage nocif de l'alcool et des drogues provoque de grandes souffrances. Nous nous engageons à nous abstenir de consommer des drogues et de l'alcool pendant les retraites ou sur le lieu de la retraite et nous nous engageons à nous abstenir de toute consommation nocive de drogues et d'alcool.

Nous nous engageons également à cultiver une grande sensibilité et une grande intégrité dans nos relations avec l'argent et le pouvoir.

Procédure en cas de violation du Code d'éthique

Les enseignant.es ou membres de l'encadrement qui enfreignent gravement ce code de conduite ne sont plus invités à participer à ses activités.

Le Centre de méditation Vimalakirti a désigné deux personnes compétentes pour siéger au sein de la Commission d'éthique. Les participant.es à un stage ou une retraite qui estiment que le Code d'éthique a été violé par un enseignant.e ou un membre de l'encadrement peuvent contacter l'un des deux membres de la Commission.

Membres de la Commission d'éthique

Bulle Nanjoud : bulle_n@yahoo.fr

Henri Leu : henrileu1@gmail.com

Genève, état au 3 décembre 2024